

## Mise en place d'un nouveau système de tri pour les huiles alimentaires

Actuellement, à peine la moitié des Huiles Alimentaires Usagées (HAU) sont collectées pour être valorisées, car certains d'entre nous vident leurs HAU dans leurs éviers ou leurs toilettes, ce qui bouche leurs propres canalisations mais peut aussi être néfaste pour les stations d'épuration et évidemment pour l'environnement. Tout comme pour les autres déchets, les HAU nécessitent un mode de collecte et de traitement spécifique.

### Un geste de tri simplifié

Jusqu'alors, quand vous souhaitiez vous débarrasser de vos huiles alimentaires usagées, vous deviez la mettre dans un contenant hermétique avant de vous rendre en déchèterie. Une fois sur place, il fallait le vider dans un fût dédié, puis repartir avec votre contenant.

A partir de mi-novembre, ce geste de tri sera simplifié par le déploiement de nouvelles bornes. Avec ces nouveaux Points d'Apports Volontaires (PAV) des HAU, vous n'aurez plus qu'à déposer votre contenant directement dans les PAV installés en déchèterie.

Image

Geste de tri HAU en déchèterie

Image

Geste de tri HAU2

Toutes les déchèteries du territoire du SYMEVAD sont équipées d'un PAV dédié à la collecte des huiles alimentaires usagées. Ces Points d'Apports Volontaires sont réservés aux particuliers, pour les [professionnels Gecco](#) peut vous proposer une solution clé en main

rgba(255,255,255,1)

### Avec Gecco, vos huiles alimentaires deviennent du biodiesel

Ancrée sur le territoire des Hauts-de-France, la [société Gecco](#) a pour objectif d'agir en faveur de valorisation des déchets de la restauration comme les HAU, en favorisant l'utilisation des ressources locales et sociales. Concrètement, une fois que vous avez déposé vos huiles alimentaires usagées en déchèteries, celles-ci sont ensuite acheminées sur leur site d'Avelin pour être transformées en Biodiesel.

rgba(255,255,255,1)

#### Le saviez-vous ?

Vider de l'huile alimentaire dans les canalisations peut s'avérer dangereux.

En effet, le gras refroidi, se dépose sur les parois de vos canalisations et se fige. Et voilà ! Un bouchon de graisses s'est formé rendant votre évier/toilettes inutilisables. Le même phénomène se produit dans les canalisations prévues pour acheminer les eaux usées aux stations d'épuration, pouvant aller jusqu'à l'éclatement des canalisations, occasionnant des dégâts importants sur la voirie. Le gras forme également un problème dans le cycle de traitements des eaux usées, ce qui alourdit les coûts d'épuration.

Publié le 19/10/2020